

## **TERRE DE LIENS ILE DE FRANCE**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

47 avenue Pasteur  
93100 Montreuil

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

# TERRE DE LIENS ILE DE FRANCE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association TERRE DE LIENS ILE DE France,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose la première année d'application du règlement ANC N°2022-06.

#### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, tels que présentés dans l'annexe, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'associations sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2026

Le commissaire aux comptes  
**EXPONENS Conseil & Expertise**



Stéphane CUZIN  
Associé

# Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Frais d'établissement (I)				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				2 015
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	5 270	4 889	381	826	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations	61		61	61	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 051		3 051	3 051	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 382</b>	<b>4 889</b>	<b>3 494</b>	<b>5 953</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (2)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 487		15 487	11 438
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	285 932		285 932	148 930	
Charges constatées d'avance	1 622		1 622	352	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					
<b>Instrument financiers et jetons détenus</b>					
<b>Disponibilités</b>	220 648		220 648	261 234	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>523 690</b>		<b>523 690</b>	<b>421 955</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VII)</b>	<b>532 072</b>	<b>4 889</b>	<b>527 183</b>	<b>427 908</b>

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	6 000	6 000
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	299 901	307 308	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(26 550)</b>	<b>(7 407)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>279 351</b>	<b>305 901</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	475	775
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>475</b>	<b>775</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>279 826</b>	<b>306 676</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	3 761	8 889
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>3 761</b>	<b>8 889</b>
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	712	712
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 164	28 094
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	37 034	33 503	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 600	
Produits constatés d'avance (1)	189 687	46 434	
	<b>Total des dettes</b>	<b>243 597</b>	<b>112 343</b>
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>527 183</b>	<b>427 908</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(26 549,97)	(7 406,77)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	242 885	111 631
	(2) Dont emprunts participatifs		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	94 112	90 081
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	43 839	52 005
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	253 111	258 049
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	5 062	1 863
	Mécénats	49 811	47 508
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	104 144	73 882
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		16 691
Utilisations des fonds dédiés	5 129	9 940	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	9	1 378	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>555 217</b>	<b>551 397</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	181 783	178 887
	Aides financières	18 000	18 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 811	7 549
	Salaires	273 975	265 835
	Cotisations sociales	98 470	91 225
	Dotations aux amortissements et dépréciations	1 225	1 798
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 235		
Autres charges	72	778	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>584 570</b>	<b>564 071</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(29 354)</b>	<b>(12 674)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(29 354)</b>	<b>(12 674)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	2 804	4 967
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 804</b>	<b>4 967</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>2 804</b>	<b>4 967</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(26 550)</b>	<b>(7 707)</b>
	<b>Produits exceptionnels</b>		<b>300</b>
	<b>Charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>300</b>
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>558 020</b>	<b>556 664</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>584 570</b>	<b>564 071</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(26 550)</b>	<b>(7 407)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	85 343	57 175
	<b>TOTAL</b>	<b>85 343</b>	<b>57 175</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	85 343	57 175
	<b>TOTAL</b>	<b>85 343</b>	<b>57 175</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce, au règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations et au nouveau règlement ANC 2022-06 appliqué pour la première fois en 2025.

Le bilan de l'exercice présente un total de **527 183** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **558 020** euros et un total **charges** de **584 570** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-26 550** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

## Présentation Terre de Liens Ile-de-France

### Objet social :

Article 2 des statuts de Terre de Liens Ile-de-France :

« L'association Terre de Liens Ile de France a pour objet la préservation et le partage des terres agricoles par l'animation d'initiatives citoyennes et solidaires en faveur de l'agriculture écologique et paysanne. L'association agit dans le respect de la charte Terre de Liens, annexée aux présents statuts, et du projet associatif national.

Son action contribue à la défense de l'environnement naturel et de la biodiversité.

L'association interagit avec l'ensemble des structures du mouvement Terre de Liens, en particulier la fédération nationale qui coordonne les associations territoriales Terre de Liens adhérentes.

Son action s'inscrit en complément et en synergie avec tout acteur pouvant concourir à son objet.»

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Activités et missions sociales

La réalisation de l'objet se fera par tous les moyens utiles en cohérence avec l'éthique du mouvement Terre de Liens, notamment :

- Le portage et le pilotage de projets de dimension territoriale, nationale et/ou interterritoriaux, par délégation expresse de la fédération Terre de Liens,
- La représentation du mouvement au niveau territorial, national et international, ainsi qu'un rôle de « plaidoyer » sur tout sujet relevant de son objet social,
- La conception, la diffusion et la gestion d'outils d'information et de communication à destination du grand public (publications, site Internet, etc.),
- La mise en réseau et la diffusion de savoir-faire,
- L'accompagnement de projets d'acquisition, directe ou indirecte, ainsi que la mise à bail de foncier bâti ou non bâti,
- L'accompagnement et l'assistance aux porteurs de projets et acteurs locaux,
- L'utilisation de services d'intérêt commun mutualisés, mis à disposition par l'association nationale,
- La mobilisation de nouvelles ressources et la recherche de synergie avec des partenaires partageant les valeurs du mouvement Terre de Liens,
- Le suivi des fermes Terre de Liens Francilienne.

## Moyens mis en oeuvre

- Mobilisation et formation de bénévoles
- Mobilisation et formation de collectivités locales sur les questions foncières agricoles
- Mobilisation et implication des entreprises pour contribuer à l'objet social de TDL Ile-de-France
- Une équipe de 7 salariées pour appuyer l'action citoyenne et institutionnelle

## Eléments postérieurs à la clôture

Néant

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Contributions volontaires

Au cours de l'année 2025, l'association a pu compter sur l'engagement de bénévoles actifs.

Le rapport d'activité mentionne cette contribution sous la forme d'une estimation du nombre de bénévoles impliqués, soit 200 personnes, ainsi que de la valorisation financière correspondante, estimée à 85 342.60 euros (Heures valorisé au taux horaire du SMIC net).

# Immobilisations

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	3 900				3 900	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 900</b>				<b>3 900</b>	
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 270					5 270
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 270</b>					<b>5 270</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations	61					61
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 051					3 051
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 112</b>					<b>3 112</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 282</b>				<b>3 900</b>	<b>8 382</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	1 885		1 885	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 885</b>		<b>1 885</b>	
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
M atériel de transport				
M atériel de bureau, mobilier	4 444	445		4 889
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 444</b>	<b>445</b>		<b>4 889</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 329</b>	<b>445</b>	<b>1 885</b>	<b>4 889</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 051		3 051
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	15 487	15 487	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170	170	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	258 329	258 329	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	27 433	27 433		
Charges constatées d'avance	1 622	1 622		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>306 093</b>	<b>303 042</b>	<b>3 051</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	712		712	
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 164	16 164		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	10 031	10 031		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 951	20 951		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 053	6 053		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	189 687	189 687			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>243 597</b>	<b>242 885</b>	<b>712</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise	6 000			6 000
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	307 308	(7 407)		299 901
Résultat de l'exercice	(7 407)	(26 550)	(7 407)	(26 550)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	775		300	475
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification</b>				
<b>Dépenses non opposables au tiers financeurs</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>306 676</b>	<b>(33 957)</b>	<b>(7 107)</b>	<b>279 826</b>

## Annexe libre

Etat exprimé en euros